** BIDOR HIC 2016**

**54ème édition**

**Régate inscrite au Championnat de Baie de Seine**

**SNPH**

**Les samedi 9 et dimanche 10 avril**

**Avis de course**

1. Règles

La régate sera régie par les RCV FFV 2013 - 2016, les règlements FFV, les règles du Guide OSIRIS Habitable 2016 et les instructions de course disponibles à l’inscription.

1. Admissibilité et inscription

Course en équipage (2 personnes minimum) ouverte aux bateaux des classes L armés en côtier (< 6 milles) et aux bateaux des classes B, C, D, R, E armés en hauturier (> 6 milles)

Les inscriptions seront prises au SNPH le samedi 9 avril de 10 à 12h sur présentation des licences à jour, de la carte d’identité OSIRIS Habitable et moyennant un droit d’inscription de 20€ par jour.

Gratuité portuaire de 7 jours pour les bateaux extérieurs et grutage à la potence avec tarif préférentiel sur réservation.

1. Programme

* Parcours : côtiers ou bananes ou association des deux en fonction des circonstances.
* Horaires
  + Samedi 9 avril : 1er signal d’avertissement à 14h30
  + Dimanche 10 avril : 1er signal d’avertissement à 10h30

1. Classement

Les bateaux sont répartis en trois flottes selon la jauge OSIRIS Habitable :

* + Flotte 1 : bateaux dont le groupe brut est inférieur ou égal à 18,5
  + Flotte 2 : bateaux dont le groupe brut est supérieur à 18,5
  + Flotte 3 : bateaux de la classe L

Les classements de chaque course sont établis en temps sur temps avec attribution de points suivant le système «à minima». Les classements généraux sont établis au cumul des points attribués à chaque bateau dans les courses validées. Toutes les courses comptent.

**S**port **N**autique et **P**laisance du **H**avre

[www.snph.org](http://www.snph.org) – 02.35.21.01.41

Quai Eric Tabarly-76600 LE HAVRE